

# Le débat permanent



© STUDIOB-T, B.THÉRIAULT

## ÉCONOMIE

### Jean-Thomas Bernard

est professeur au Département d'économique de l'Université Laval. Titulaire de la Chaire en économie de l'énergie électrique, il est aussi commissaire pour le projet du port méthanier de Cacouna.

Il n'y a pas de réponses simples aux questions qui concernent l'énergie. Débats, partage d'idées et mise en parallèle d'opinions sont nécessaires à une meilleure compréhension du sujet. Dans cette optique, la RND a recueilli les propos de deux spécialistes, issus de milieux fort différents : cinq thèmes, deux hommes, deux visions...

Propos recueillis  
par Brigitte Trudel



# 1 L'électricité : service public ou produit commercial ?

**Jean-Thomas Bernard** · Les deux. L'électricité est un service public parce qu'elle répond aux besoins de base des individus, peu importe leur revenu. En ce sens, il serait inconcevable qu'aujourd'hui, l'ensemble des résidences du Québec n'y ait pas accès.

Par contre, l'électricité est aussi un produit commercial offert au même titre que d'autres qui lui font concurrence : le mazout, le gaz, le charbon, etc. Il faut dire qu'au Québec, environ 80 % des résidences sont chauffées à l'électricité, parce que le prix de cette forme d'énergie est très attractif.

Puis, l'électricité doit être considérée comme un produit commercial pour une deuxième raison : l'utilisation qu'on en fait peut s'avérer « luxueuse », comme dans le cas de chauffe-piscines électriques.

Cela dit, à partir du moment où l'électricité devient un bien de consommation, elle doit être analysée dans le cadre du marché économique parce que c'est un produit vendable, exploitable, qui concurrence d'autres formes d'énergie.

La tarification actuelle par parties d'Hydro-Québec reflète d'ailleurs les deux dimensions de l'électricité : service public et bien de consommation. Pourtant, oui, il faut bien l'admettre, il est parfois difficile d'établir une démarcation nette entre les deux aspects.

## ÉCOLOGIE

### Steven Guilbeault

est directeur de Greenpeace Québec. Responsable de la campagne Climat et énergie pour Greenpeace Canada, il a coordonné la campagne sur le protocole de Kyoto pour Greenpeace international en 2003.

**Steven Guilbeault** · Il est clair que l'électricité doit être considérée comme un service public. Au Québec, la formule mise en place garantit à la population la satisfaction des besoins minimaux concernant cette ressource. Ce qui ne veut pas dire que nous avons le droit d'utiliser l'électricité sans limite, en omettant de tenir compte des impacts de notre consommation sur les plans économique et écologique.

Par ailleurs, considérer l'électricité comme un service public n'exclut pas la possibilité de la vendre sur le marché. Une fois les besoins des Québécois satisfaits, Hydro-Québec peut transiger ses surplus dans le but de maximiser ses profits. Mais, cela doit se faire selon des règles bien précises. Les intérêts mercantiles à l'égard de l'électricité passent certainement après les besoins de la population et les considérations écologiques.

## 2 Payons-nous l'électricité assez cher ?

**J.-T.B.** Non. L'ensemble de la société québécoise ne paie pas pour son électricité un montant qui reflète les nouveaux coûts de production. Pour cette raison, il m'apparaît inévitable de revoir à la hausse la tarification de cette ressource. Comment en sommes-nous arrivés là ? C'est la conséquence du gel des taux d'électricité qui a perduré durant cinq ou six ans. On se rappellera

que, pendant cette même période, les prix du mazout et du gaz n'ont cessé d'augmenter. Évidemment, réformer ce qui tient lieu d'acquis pour bon nombre de Québécois représente une opération majeure et nos dirigeants l'ont bien compris. Jusqu'à maintenant, aucun ministre de l'Énergie n'a pu convaincre le gouvernement d'augmenter sensiblement les tarifs d'électricité. En effet, le parti qui accepterait d'entreprendre cette démarche affronterait de grandes difficultés électorales.

Qui plus est, le marché de l'énergie revêt un caractère très volatile à l'heure actuelle, ses fluctuations semblant à toutes fins utiles imprévisibles. Voilà qui rend les choix encore plus difficiles pour nos dirigeants.

Pourtant, que l'on soit entreprise d'État ou privée, il est tout à fait illogique de vendre un produit à un prix inférieur à son coût de production. Cette manière de faire est une source d'appauvrissement. Comme société, est-ce vraiment ce que nous souhaitons ? Si ce n'est pas le cas, il faudra accepter à court terme que notre facture d'électricité soit révisée à la hausse. Par contre, il faudrait moduler cette augmentation. Par exemple, on pourrait l'adapter selon les revenus des gens ou prévoir des crédits d'impôt, comme cela se fait déjà pour le remboursement de la taxe sur les ventes. Mais, chose certaine, la hausse des tarifs est inévitable.

**S.G.** De toute évidence, les nouvelles productions énergétiques vont coûter plus cher que par le passé. Déjà, nous assistons sur le marché à une explosion des prix des



combustibles fossiles comme le pétrole et le gaz naturel. Les nouveaux projets basés sur des énergies traditionnelles exigent davantage d'investissements. C'est vrai, non seulement pour l'hydroélectricité, mais aussi pour l'éolien dont la demande accrue sur le plan mondial contribue à hausser les prix. Seule l'énergie solaire demeure une exception. Des augmentations de tarifs sont donc à prévoir pour les citoyens.

Cependant, la hausse des prix ne peut se faire sans tenir compte des inégalités sociales qu'elle engendre. En effet, un pourcentage non négligeable de la population ne possède pas de marge de manœuvre devant l'augmentation des tarifs d'électricité. Les gens qui occupent des logements mal isolés sont à la merci de tels changements, d'autres n'ont pas les moyens de se procurer de nouveaux appareils électroménagers pour améliorer l'efficacité énergétique de leur ménage. Conséquemment, chez Greenpeace, nous ne sommes pas contre les augmentations de tarifs, d'abord si elles sont justifiées, et ensuite, si elles

s'accompagnent de programmes qui permettront aux plus démunis d'absorber ce choc.

Entre autres mesures, le coût de l'électricité devrait grimper proportionnellement à sa consommation. Bien des gens consomment au-delà de leurs besoins essentiels pour assurer le fonctionnement de leur garage chauffé ou de leur piscine. Ces derniers devraient avoir une facture d'électricité plus salée que celle qu'ils reçoivent, leur surconsommation se reflétant sur leurs paiements, et ce, de façon détaillée. Malheureusement, le mode de facturation actuel ne donne pas d'indication à ce sujet. Pourtant, si le signal était assez clair, on favoriserait une prise de conscience chez les citoyens qui se refléterait sur leurs habitudes.

Somme toute, les Québécois devraient s'attendre en toute logique au cours des prochaines années à payer davantage pour leur électricité. D'où l'importance d'investir dans l'efficacité énergétique afin que l'augmentation des coûts soit plus facilement absorbable.

### 3 L'énergie de l'avenir

**J.-T.B.** À l'heure actuelle, même à l'échelle mondiale, aucune filière énergétique n'apparaît dominante pour l'avenir. Prenez l'hydroélectricité : les demandes en électricité ne cessant d'augmenter, cette filière continuera à jouer un rôle important chez nous. Elle est encore la favorite, car ses tarifs demeurent avantageux par rapport à ceux des autres formes énergétiques. Mais ces taux préférentiels ne dureront pas parce qu'il n'existe plus de sites hydroélectriques de grande taille à développer. Pour ce qui est de l'énergie éolienne, son utilisation demeurera marginale. D'abord, parce que le vent n'est pas constant, comme on le sait. Ensuite, parce que les citoyens des municipalités touchées seront de plus en plus réticents à l'idée de voir ces éoliennes envahir leur décor.

Quant à faire de l'efficacité énergétique l'une des filières de l'avenir, mieux vaut se donner des objectifs modestes. Jusqu'à maintenant, les coûts de l'électricité sont demeurés trop bas au Québec pour inciter la population à consommer avec parcimonie. De fait, *per capita*, les Québécois sont parmi les plus grands consommateurs d'électricité au monde. De plus, revoir l'efficacité énergétique des résidences ne se fera pas du jour au lendemain, tandis que la situation actuelle nous oblige plutôt à envisager des solutions à court terme.

En réalité, si l'on souhaitait réfléchir à l'avenir énergétique au Québec dans un cadre économique avant tout, il faudrait songer à un retour possible au nucléaire. L'Ontario a déjà adopté cette voie en rénovant ses anciennes centrales et en décidant d'en construire de nouvelles. Cela dit, l'utilisation du charbon est encore moins coûteuse. Ainsi, le grand espoir à plus long terme serait de pouvoir utiliser cette filière énergétique de façon propre.



© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - MRNF



**S.G.** L'éolien jouera un rôle important dans l'avenir énergétique du Québec. La tendance commence d'ailleurs à se faire sentir, malgré le fait que certains soutiennent que la filière éolienne est plus ou moins bien acceptée des citoyens. Par contre, il convient d'établir une distinction entre la filière éolienne en soi et les divers projets de développement de cette forme d'énergie. Il est vrai que certains de ces projets ont été mis sur pied sans consultation adéquate des populations locales. Mais, de façon générale, l'éolien se veut une filière énergétique populaire auprès des Québécois ; il est de plus très intéressant sur le plan économique. Les coûts de production de l'énergie éolienne sont avantageux si on les compare à ceux du gaz naturel ou à ceux de nombreux projets hydro-électriques.

À court et à moyen terme, l'hydro-électricité continuera de revêtir de l'importance au Québec. Cependant, je doute que nous assistions à la construction d'autres grands barrages une fois les projets en cours achevés.

À plus long terme, la production d'énergie décentralisée sera déterminante dans les années à venir, alors que les citoyens ne seront plus seulement consommateurs, mais aussi producteurs d'énergie. Déjà, Hydro-Québec encourage ses clients à répondre en partie à leurs besoins

énergétiques personnels par l'auto-production d'électricité à l'aide d'installations privées (bioénergie, solaire, éolienne) en échange de crédits en kilowattheures.

Enfin, l'efficacité énergétique, sans être une filière de production en tant que telle, est une façon d'obtenir de l'énergie qu'il convient de considérer.

## 4 L'hydroélectricité : un bon choix de la part du gouvernement ?

**J.-T.B.** C'est un choix tout à fait logique dans le contexte actuel. En effet, nous n'avons aucune certitude quant à l'avantage de favoriser l'une ou l'autre forme d'énergie. Alors, tabler sur la filière hydroélectrique, avec toute la valeur historique qu'elle présente, permet de calmer temporairement les esprits. Cependant, il faut garder en tête que l'hydroélectricité n'est pas un choix d'avenir, mais bien une solution temporaire. Pourquoi ? Parce que les projets de développement en cours sont très coûteux et que nos ressources sont presque épuisées. La décision du



gouvernement demeure donc ponctuelle. Dans quatre ou cinq ans, il devra revenir très sérieusement sur la question.

D'ici là, le gouvernement doit prévoir d'autres sources d'approvisionnement en électricité. Que faire ? Envisager la fermeture d'alumineries ? On économiserait ainsi pas moins de 4 000 MW, mais l'avenir de plusieurs régions serait compromis. Augmenter plutôt les tarifs industriels d'électricité, pendant que la situation économique des usines de pâtes et papiers est déjà très précaire ? Si, comme société, nous ne pouvons envisager l'une ou l'autre de ces options dans un avenir rapproché, il faudra nécessairement réfléchir à l'idée de passer

à une autre forme d'énergie que l'hydroélectricité. Et tabler sur l'efficacité énergétique n'est pas non plus la solution, bien que le gouvernement ait choisi d'augmenter son budget en ce sens de manière substantielle. Son geste s'avère louable, mais il ne fera pas la différence sur le plan de la création de nouvelles énergies.

**S.G.** Pour les écologistes, l'hydroélectricité représente un meilleur choix que celui du nucléaire en Ontario ou que celui du charbon, par exemple. D'ailleurs, grâce à l'hydroélectricité, le Québec a pu mettre en place un modèle énergétique plus propre que la plupart de ceux que l'on trouve en Amérique du

Nord. De plus, la filière hydroélectrique a contribué de façon importante au développement économique de la province et a permis de rendre l'électricité accessible à l'ensemble de la population.

Néanmoins, la filière hydroélectrique a des impacts sur l'environnement. La condamnation de rivières et l'inondation de grandes zones territoriales contribuent à la perte de notre patrimoine, ce qui n'a pas de prix.

Cela dit, il existe un autre impondérable de taille dont il faut tenir compte dans le dossier de l'hydroélectricité : les changements climatiques. Certaines études tendent à démontrer que l'utilisation de grands réservoirs d'eau comme accumulateurs d'énergie sera de plus en plus difficile. Les changements climatiques représentent un facteur de risque beaucoup plus important pour l'exploitation hydroélectrique que pour d'autres formes d'énergie comme l'éolien ou le solaire.

## 5 Les enjeux du Québec en matière d'énergie

**J.-T.B.** Parce que nos sites ont été exploités en ordre décroissant de rentabilité, nous devons faire face aujourd'hui à des coûts de production hydroélectriques beaucoup plus élevés que par le passé. Cette augmentation réelle représente le premier enjeu dont il faut tenir compte lorsqu'il est question de l'avenir énergétique chez nous.

Alors qu'auparavant l'électricité représentait une solution économique, son coût de production se compare maintenant et dépasse même celui des sources énergétiques alternatives, comme l'éolien.

Le second enjeu, qui en découle, tient au fait que la hausse des coûts de production se reflétera inévitablement sur la tarification de l'électricité. À l'heure actuelle, au Québec, l'électricité, toutes catégories confondues – résidentielle, commerciale et industrielle –, se vend à environ 0,06 \$/kWh. Toutefois, les coûts de production associés aux projets hydroélectriques proposés par le gouvernement dans sa récente politique énergétique se chiffrent à 0,10 ou 0,11 \$/kWh. Si ces coûts de production se reflétaient directement sur la facture des particuliers, celle-ci subirait une augmentation de l'ordre de 30 à 40 %. Évidemment, cela est presque impensable. Mais, il n'en demeure pas moins que, pour éviter de vendre à perte, Hydro-Québec devra augmenter ses tarifs. Or, pour des gens moins fortunés, les coûts associés à l'électricité comptent déjà pour un pourcentage important de leurs revenus. Sachant cela, est-il toujours justifiable d'encourager des projets industriels dans le secteur de l'aluminerie, là où se fait une utilisation massive de la ressource ? Ne laissons-nous pas ainsi partir notre électricité à travers des lingots d'aluminium, alors qu'elle pourrait être directement exportée par Hydro-Québec aux États-Unis, ce qui serait beaucoup plus rentable ?

Ainsi, parce qu'elle aura des effets sur l'ensemble des secteurs sociaux et économiques, la modification des

tarifs de l'électricité re-présente un enjeu majeur au Québec, particulièrement pour un gouvernement qui souhaite se faire élire.

**S.G.** Que ce soit au Québec ou ailleurs, les ressources naturelles s'épuisent, les sites de développement énergétique se raréfient, l'acceptabilité sociale de certains projets de même que l'acheminement de l'énergie deviennent de plus en plus difficiles. C'est pourquoi la capacité de dépasser le modèle traditionnel de production d'énergie, que l'on reconnaît à l'exploitation de grands sites centralisés et éloignés des lieux de consommation, représente l'un des grands enjeux de l'avenir énergétique. L'innovation et l'utilisation de nouvelles formes de production d'énergie seront garantes de l'issue positive de cet enjeu. Par exemple, dans les prochaines années, les propriétaires de maisons, d'immeubles commerciaux et d'industries produiront eux-mêmes une partie de

l'énergie qu'ils consommeront. De plus en plus de résidences seront dotées de panneaux solaires ou d'un système géothermique leur permettant de produire une partie de leur électricité. Un nombre grandissant d'entreprises utilisent ce genre de technologies qui rencontrent à la fois des critères d'efficacité énergétique et environnementaux.

Car l'autre enjeu fondamental concerne les changements climatiques. Impossible de ne pas en tenir compte pour la mise sur pied de nouveaux projets liés à l'énergie. Peu importe ce qu'en dit ou pense le premier ministre Stephen Harper, la planète se réchauffe. Nous en subissons déjà les effets et ces derniers iront en augmentant à moins que, comme société, nous tentions de relever le défi écologique. Malheureusement, trop de promoteurs et de gouvernements cherchent encore à jouer à l'autruche devant ce qui demeure un aspect central de l'avenir énergétique de la planète.



**Quand 84 personnes d'ici donnent 50 \$,**

**80 femmes et enfants d'Afghanistan apprennent à lire et ont accès aux soins de santé.**

**Développement et Paix**

**1-888-234-8533**  
[www.devpo.org](http://www.devpo.org)